

Série n° 1 - QCM - AUDIT

Nom : **Ibn Maiz** Points sur 110
 Prénom : **Tasnim**
 Groupe : **3** ID (site) : Score sur 20

Ex1 30 Ex2: 20 Ex3 20 Ex4 40

série 1 Enoncé - Exercices relatifs au chap 1 seul

Merci de choisir votre réponse parmi la liste déroulante rattachée à chaque case rouge adéquate. **Sinon, cocher par le signe "X" (jamais par "V" ou " * "...)** pour que votre réponse puisse être reconnue par la macro de notation. Toutes vos séries TD sont notées et leurs notes sont incluses à votre moyenne générale de la matière "Audit". Bon travail & bon courage. Cette série ne doit pas vous prendre plus que 2h.

Exercice 1 : Vous et le métier de professionnel Comptable

1. L'OECT est l'abréviation de : (Choisir "X" dans la liste déroulante de la case adéquate.)

- ☐ Organisation de l'Expertise Comptable Tunisienne
☒ Ordre des Experts Comptables de Tunisie
☐ Ordre des Experts Comptables Tunisiens

2. La CNCC est l'abréviation de :

- ☒ Conseil National de la Comptabilité et des Comptes (de Tunisie)
☐ Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (de France).
☐ Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (de Tunisie)

3. La CCT est l'abréviation de :

- ☐ Compagnie des Commissaires aux Comptes Tunisiens
☒ Compagnie des Comptables de Tunisie
☐ Compagnie des Comptables Tunisiens

4. Numéroté les ordres professionnels comptables de certains pays du monde selon le numéro du pays concerné :

(en rechercher les informations par votre propre initiative sur google ou tout autre moteur de recherche web)

- | | | | | | | | |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|------------|----------------------------|--------|----------------------------|---------|
| ☒ 1 | I.C.A.I. | ☒ 6 | O.E.C.T. | ☐ 1 | Inde | ☐ 2 | U.S.A. |
| ☒ 3 | O.E.C.C.A. / O.E.C. | ☒ 2 | A.I.C.P.A. | ☐ 3 | France | ☐ 4 | Algérie |
| ☒ 4 | O.N.E.C. | ☒ 5 | I.C.A.E.W. | ☐ 5 | U.K. | ☐ 6 | Tunisie |

5. En Février 2025, pour être inscrit à l'OECT, selon la loi 88-108 du 18 Août 1988 et le décret 89-541 du 25 Mai 1989 (réglementation en vigueur), il faut :

(en rechercher le texte de ces lois par votre propre initiative sur google ou tout autre moteur de recherche web)

- ☐ Effectuer uniquement un stage de 3 ans chez un professionnel de la comptabilité
- ☐ Réussir en CESRC (6 modules), faire un stage de 3 ans chez un membre de l'OECT et soutenir un mémoire d'exp.
- ☐ Réussir en CESRC (3 modules), faire un stage de 3 ans chez un membre de l'OECT et soutenir un mémoire d'exp.
- ☒ Entre autre, avoir la Maîtrise comptable (ou équivalent), réussir en CESRC (6 modules), faire un stage de 3 ans chez un ou plusieurs membres de l'OECT, soutenir un mémoire & prêter serment, payer la cotisation de l'OECT, apporter le justificatif B3 néant, apporter l'attestation de nationalité tunisienne (depuis 5 ans au moins).
- ☐ Entre autre, avoir la Maîtrise comptable, réussir en CESRC (3 modules), faire un stage de 3 ans chez un ou plusieurs membres de l'OECT, soutenir un mémoire & prêter serment, payer la cotisation de l'OECT, apporter le justificatif B3 néant, apporter l'attestation de nationalité tunisienne (depuis 5 ans au moins).

6. En Février 2025, pour pouvoir passer l'examen national pour avoir le diplôme de CESRC, selon la réglementation en vigueur (Décret n° 2013-3790), il faut :

(en rechercher le texte de ces lois par votre propre initiative sur google ou tout autre moteur de recherche web)

- ☐ uniquement faire un stage de 3 ans chez un professionnel de la comptabilité
- ☐ Avoir la Maîtrise comptable (ou équivalent), s'inscrire pour étudier une année de prépa en révision comptable en les 4 centres d'examen de révision comptable et réussir à l'examen national de CESRC (3 modules).
- ☒ Avoir la Licence comptable (ou équivalent), avoir le master d'expertise comptable ou CCA tunisiens délivrés de l'un des trois centres d'examen de révision comptable (ou équivalent) et réussir à l'examen national de CESRC (6 modules).
- ☐ uniquement réussir en maîtrise et faire un stage de 3 ans chez un membre de la CCT

7. Combien y a-t-il de tableau à la CCT ? :

- ☒ Un seul, le tableau des comptables titrés, avec sa sous-section des techniciens comptables titrés
- ☐ Deux, le tableau des comptables titrés et le tableau des comptables stagiaires
- ☐ Deux, le tableau des comptables titrés et le tableau des techniciens comptables titrés
- ☐ Trois, le tableau des comptables titrés, celui des techniciens comptables titrés et celui des stagiaires

8. Combien y a-t-il de tableau à l'OECT ? :

- ☒ Un seul, le tableau des experts comptables titrés
- ☐ Deux, le tableau des experts titrés et le tableau des stagiaires
- ☐ Trois, le Tableau des Experts comptables titrés, celui des stagiaires et celui des mémorialistes

9. Pour devenir membre de la CCT, inscrit au tableau des "Comptables", et selon l'annexe 2 relatif au chapitre 1 du cours (extrait p31 à 33 du règlement intérieur de la CCT), il faut : **(cocher une seule réponse)**

- ☐ Faire un stage d'au moins 2 ans, validé, chez un membre de la CCT ou OECT
- ☐ Avoir la Licence comptable & faire un stage d'au moins 1 an chez exclusivement un membre de la CCT.
- ☐ Avoir la maîtrise comptable et faire un stage d'au moins 2 ans, obligatoirement chez un membre de l'OECT.

- ☐ Avoir la Maitrise comptable & faire un stage d'au moins 1 an chez uniquement un membre de l'OECT.
- ☒ Avoir, entre autres conditions, un diplôme de Maitrise ayant trait à la comptabilité et faire un stage d'au moins 1 an chez un membre de la CCT ou de l'OECT.

10. Pour devenir membre de la CCT, inscrit à la sous-section des "Techniciens en comptabilité", il faut :

- ☐ uniquement faire un stage d'au moins 3 ans, validé, chez un membre de la CCT.
- ☐ Avoir la Licence comptable & faire un stage d'au moins 2 ans chez un membre de la CCT.
- ☒ Avoir, parmi d'autres conditions, la Maitrise en comptabilité (ou équivalent) et avoir effectué deux stages :
- un d'au moins 1 an chez un membre de la CCT ou un Expert Comptable membre de l'OECT,
- et un autre stage d'au moins 2 ans chez un Technicien en comptabilité membre de la CCT ou chez un Expert Comptable membre de l'OECT.
- ☐ Avoir la Maitrise de comptabilité entre autres conditions et faire un stage d'au moins 3 ans de suite obligatoirement chez un même membre de la CCT inscrit au tableau des comptables.

11. Quel est le type de mission qui constitue le monopole de l'expert comptable membre de l'OECT, pour certains types d'entreprises ?

- ☐ Les missions d'audit financier libre
- ☒ Les missions d'audit financier légal, sous certaines conditions.
- ☐ Les missions de tenue comptable
- ☐ Les missions de conseil en gestion
- ☐ Les missions d'assistance fiscale

12. Un comptable de la CCT, non inscrit à la section des techniciens, a-t-il le droit d'accomplir une mission d'audit légal ? :

- ☐ Non, il doit être un expert comptable membre de l'OECT pour accepter ce type de mission de la part de n'importe quelle entreprise.
- ☐ il en aura le droit, quand il remplira des conditions liées à la firme
- ☒ Non, il doit accomplir les formalités d'inscription à la section des Techniciens pour avoir ce droit.

13. Qu'appelle-t-on aussi la mission d'Audit Légal ? :

- ☐ Mission d'Audit Contractuel
- ☐ Mission d'Audit Opérationnel
- ☒ Mission de Commissariat aux comptes

14. Quelle est l'autorité de tutelle **كفالة** de l'OECT et de la CCT ?

- ☐ Le Conseil National de la Comptabilité (CNC)
- ☐ Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

☐ Le Conseil du Marché Financier (CMF)

☒ Le Ministère des Finances

15. La mission d'audit exercée par l'expert comptable, peut être une mission d'audit :

☒ Opérationnel

☒ Légal

☒ Contractuel

☒ Social

☒ Financier

☒ Informatique

☐ Technologique

Exercice 2 : Types de missions, types de postes

1. Rattacher chaque terme de la liste suivante à son explication appropriée : (inscrire une **seule** lettre parmi A à G)

- | | | |
|-------------------------|---|--|
| 1. Tenue Comptable | <input type="text" value="1"/> - ☒ G | A- Vérifier si la comptabilité d'une firme est conforme aux référentiels/réglementations en vigueur et si elle reflète la réalité de la firme. |
| 2. Assistance Comptable | <input type="text" value="2"/> - ☒ C | B- Aider la firme à élaborer ses déclarations fiscales. |
| 3. Assistance Fiscale | <input type="text" value="3"/> - ☒ B | C- Aider le comptable salarié dans une firme à établir sa comptabilité de tous les jours et d'inventaire. |
| 4. Expertise Judiciaire | <input type="text" value="4"/> - ☒ F | D- Aider le dirigeant d'une firme à prendre une décision fiscale |
| 5. Audit Légal | <input type="text" value="5"/> - ☒ A | E- Aider le dirigeant d'une firme à prendre une décision de gestion |
| 6. Conseil en Gestion | <input type="text" value="6"/> - ☒ E | F- une fois nommé par le juge, vous l'aidez, au tribunal, à prendre une décision touchant à des aspects comptables d'une firme ou d'une personne |
| 7. Conseil Fiscal | <input type="text" value="7"/> - ☒ D | G- Etablir la comptabilité d'une firme, de tous les jours et d'inventaire. |

2. Rattacher chaque terme de la liste suivante à son explication appropriée : (répondre par une lettre parmi A à G)

- | | | |
|--------------------------|---|--|
| 1. Spécialiste sectoriel | <input type="text" value="1"/> - ☒ E | A- Généralement salarié de la firme, il l'aide par des méthodes de calcul de coûts, d'étude de faisabilité de projets, budgets... à prendre des décisions de gestion plutôt opérationnelles, quotidiennes, que stratégiques. |
| 2. Auditeur Interne | <input type="text" value="2"/> - ☒ C | B- Salarié de la firme, il l'aide à gérer son personnel (décisions de recrutement, de licenciement, de promotion salariale ou de responsabilités...) |
| 3. Contrôleur de Gestion | <input type="text" value="3"/> - ☒ A | C- Salarié de la firme, il a pour missions de vérifier la réalité de certaines |

opérations, fiscales, comptables, de gestion... la réalité des procédures du système de contrôle interne... et piloter le contrôle du SCI et gérer les risques de l'entreprise.

4. Directeur Administratif
& Financier

4 - D

D- Salarié de la firme, il a pour charge d'aider l'entreprise à gérer ses décisions financières, il est en relation permanente avec les créanciers de l'entreprise...

5. Directeur des Ressources
Humaines

5 - B

E- Que l'expert comptable reste salarié ou devienne indépendant, après un certain nombre d'année d'expérience dans un cabinet, il devient nécessairement spécialiste juridique, comptable, fiscal et de gestion, d'un secteur d'activité donnée, qu'il a approché fréquemment dans ce cabinet.

7. Expert comptable
salarié

7 - F

F- Salarié d'une firme de profession comptable, et qui a réussi à avoir le titre d'expert comptable et qui exerce donc sous contrat de travail chez un cabinet ou société civile d'expertise comptable membre de l'OECT.

3. Vous êtes Expert Comptable individuel. Mr X possède et gère une firme industrielle individuelle "Smart Studies", de confection de cartables scolaires. Il vous propose les faits suivants :

a- Il vous enverra à votre cabinet chaque mois les copies de ses factures de vente du mois, ses bulletins de paie, ses factures d'achats, ses relevés bancaires, ses avis de crédit/débit bancaires, mis tous en "Boite d'archive : Documents Comptables".

b- Il vous enverra à votre cabinet chaque mois et chaque trimestre (selon besoin) les copies de ses déclarations TVA, TFP, Foprolos, Impôt annuel, ainsi que les déclarations sociales (CNSS), récap de paie, déjà remplies et acquittées ... mises toutes en "Boite d'archive : Documents fiscaux et sociaux"

c- il attend de votre part chaque mois, sur support informatique et sur support papier, que vous lui réalisez et lui livrez :

- Les journaux auxiliaires (achats, ventes, banques, caisse, opérations diverses...) remplis des écritures du mois
- Le journal général du mois sous format fichier et papier
- Les grand-livres auxiliaires et le grand-livre général du mois
- La balance générale et les balances auxiliaires du mois
- une version mensuelle du bilan justifié et de l'état de résultat mensuel justifié
- un état d'inventaire mensuel théorique (comptable) des matières premières et des produits finis restant en stock

Mr Yangui exige que tous les documents mensuels comptables que vous réalisez et lui livrez doivent comporter une date et un cachet de votre cabinet ainsi que votre signature. En cas d'absence de ces dates, cachets et signatures, les honoraires du mois ne vous seront pas payés.

Quelle est cette mission qui vous est proposée par Mr Yangui ? Réponse unique (barème négatif)

☐ Mission de Conseil fiscal

☒ Mission de Tenue Comptable

☐ Mission d'Audit fiscal

☐ Mission d'Audit financier

☐ Mission d'Assistance Comptable

☐ Mission d'Assistance fiscale

4. Vous êtes Technicien Comptable individuel membre de la CCT. Mr Younsi est juge à la cour de 1^{re} instance. A l'occasion d'une action en justice entre une entreprise et son fournisseur, il fait appel à vous pour auditer les documents présentés par la firme et émettre un avis sur la culpabilité du fournisseur et le montant extirpé. Il vous propose les faits suivants :

a- Le Tribunal vous enverra à votre cabinet toutes les pièces justificatives de l'accusation, octroyées au juge par la firme et touchant à la période d'accusation, y compris :

- Les livres d'inventaires
- les rapports du contrôleur de gestion touchant aux coûts de matières
- Les Factures d'achats et leurs bons de commande et bons de réception rattachés
- Les rapports des tests de qualité de matières effectués surant la période d'accusation par les ingénieurs de la firme

b- Le juge vous informe que vous pouvez prendre tout le temps qui vous serait nécessaire pour examiner ces docs et essayer même de collecter d'autres infos si possible d'autres sources, qui puissent confirmer ou infirmer l'accusation, puis émettre un rapport résumant le résultat de toutes vos investigations comptables et financières. Il vous informe aussi qu'il incombe à lui, juge, et non aux parties en conflit de fixer le montant de vos honoraires, qui vous seront une fois l'action en justice résolue-payés par le perdant.

Quelle est la mission qui vous est proposée par Mr Younsi ? **Réponse unique (barème négatif)**

- ☐ Mission de Conseil fiscal
- ☒ Mission d'expertise judiciaire
- ☐ Mission de Tenue Comptable
- ☐ Mission d'Audit fiscal
- ☐ Mission d'Audit financier
- ☐ Mission d'Assistance Comptable
- ☐ Mission d'Assistance fiscale

5. Vous êtes Technicien Comptable individuel membre de la CCT.

Mr Fadhel Moussa Maire de l'Ariana vous demande ce qui suit : L'Etat tunisien compte rendre obligatoires les normes de comptabilité publique internationales IPSAS (basées sur la comptabilité à partie double et donc la municipalité doit dorénavant tenir sa comptabilité non pas comme recettes-dépenses mais sur la base de la comptabilité d'engagement). il vous indique que la municipalité n'a pas un système de contrôle interne clair, car elle n'en avait pas besoin puisque depuis longtemps contrôlée par le "Contrôleur des dépenses publiques" qui ne fait qu'étudier et autoriser les dépenses.

Mr Moussa fait appel à vous pour mettre en place le SCI de la municipalité nécessaire aux IPSAS, selon le référentiel COSO 1.

L'équipe municipale vous enverra tout document décrivant les procédures actuelles de contrôle interne mais qui ne servent que la comptabilité à partie simple, et vous les étudierez pour voir si il y en aurait d'utile pour une comptabilité à partie double :

- Les modalités d'appel d'offre
- Les flowcharts de circulation de documents entre services de la municipalité
- Les conventions signées pour jumelage avec d'autres municipalités de pays étrangers
- L'état des titres fonciers et du parc véhicules et machines appartenant à la Municipalité
- Le programme électoral de l'équipe municipale élue actuelle pour y déceler la stratégie visée
- Les descriptifs de logiciels dont la conception est déjà entamée par des fournisseurs éditeurs informatiques

Quelle est la mission qui vous est proposée par Mr Moussa ? **Réponse unique (barème négatif)**

- a ☐ Mission de Conseil fiscal
- b ☐ Mission d'expertise judiciaire
- c ☐ Mission de Tenue Comptable
- d ☐ Mission d'Audit fiscal

- e ☒ Mission de Conseil en gestion de risques
- f ☐ Mission de procédures convenues pour l'établissement de Système de Contrôle Interne (SCI)
- g ☐ Mission de Conseil pour la mise en place de Système de Contrôle Interne
- h ☐ Mission de compilation pour établissement de SCI

Exercice 3 : identification de missions d'Audit Légal

Répondre aux cas suivants en vous basant sur le décret 2006-1546, (annexes 3 A et 3 B).

Cas 1 : Société ABC, Exercice 2009

SARL : ABC

Total Brut du Bilan : 95 MDT

Total Chiffre d'Affaires hors taxes : 259 MDT

Nombre Moyen d'Employés : 09,58 employés

Les états financiers d'ABC de 2009 doivent-ils être audités ?

☐

Oui

☒

Non

s'ils doivent être obligatoirement audités, par qui ?

EC : Expert comptable

TC : Technicien en comptabilité

Cp : Comptable

☐

EC

☐

TC

☐

Cp

☒

Aucune obligation :
par n'importe qui.

Cas 2 : Société XYZ, Exercice 2011

SARL : XYZ industrie textile

Total Brut du Bilan : 195 MDT

Total Chiffre d'Affaires TTC (18%) : 450 MDT

Nombre Moyen d'Employés :

9 de Janvier à Mars

15 d'Avril à Mai

17 de Juin à Décembre

Les états financiers de XYZ de 2011 doivent-ils être audités ?

☒

Oui

☐

Non

s'ils doivent être obligatoirement audités, par qui ?

☒

EC

☒

TC

☐

Cp

☐

Aucune obligation :
par n'importe qui.

Cas 3 : Société ALPHA, Exercice 2010

Sté en commandite par action

Total Net du Bilan : 25 MDT

(total amortissements : 01 MDT, total provisions : 03 MDT).

Total Chiffre d'Affaires hors taxes : 2450 MDT

Nombre Moyen d'Employés : 7 employés

Les états financiers d'Alpha de 2010 doivent-ils être audités ?

☒

Oui

☐

Non

s'ils doivent être obligatoirement audités, par qui ?

☒

EC

☒

TC

☐

Cp

☐

Aucune obligation :
par n'importe qui.

Cas 4 : Société BETA, Exercice 2009

Société cotée en BVMT : Beta

Total Net du Bilan : inconnu

(total amortissements : 10 MDT, total provisions : 00 MDT).

Total Chiffre d'Affaires hors taxes : inconnu

Les états financiers de Beta de 2009 doivent-ils être audités ?

☒

Oui

☐

Non

Nombre Moyen d'Employés : 19 employés

s'ils doivent être obligatoirement audités, par qui ?



EC



TC



Cp



Aucune obligation :
par n'importe qui.

Exercice 4 : différenciation entre CAC et audit libre

1. CAS Société "Butterfly" :

Lire le cas et répondre aux questions suivantes en vous basant sur l'article 13 du CSC Alinéa 1 tiret 1. (Annexe 3B) :

La Société "Butterfly" est une Société à responsabilité limitée, qui fabrique et vend des sacs à main, en cuir et sise à Grombalia. Elle a été créée le 02 Mars 2007 par le père de la famille Ben Hamouda. Au 31 Décembre 2007, ses états financiers présentent les informations suivantes :

- Un total brut du bilan de : 350 000 dt
- Un total chiffre d'affaire hors TVA de 18% de : 450 000 dt
- et un nombre moyen d'employés au titre de 2007 de : 09 employés.

Les états financiers de Butterfly clos au 31-12-2007 doivent-ils être audités ?



Oui



Non

s'ils doivent être obligatoirement audités, par qui ?



EC



TC



Cp



Aucune obligation:
par quiconque.

2. CAS Société "Sweet Dreams" :

Lire le cas et cochez les affirmations vraies en vous basant sur l'article 13 bis du CSC :

"Sweet Dreams" est une SA familiale, n'ayant jamais eu recours à l'épargne publique (non cotée en Bourse ni lancé des obligations) et a été constituée depuis 1992 pour un capital social de 90 MDT. Son actionnaire majoritaire Mr Azouzi, est ami avec l'Expert comptable Mr Ben Ahmed, membre de l'OECT. Ce dernier avait créé depuis 1992 une SàRL civile d'expertise comptable "BAY Consulting - membre de l'OECT", avec Mme Yousfi Experte comptable membre de l'OECT.

Sweet Dreams avait toujours désigné BAY Consulting comme son Commissaire aux Comptes et ce sans interruption de 1992 (1er exercice sous CAC : 1992) à ce jour (Novembre 2009). Etant donné que Mr Azouzi n'a de confiance qu'en son ami Ben Ahmed, il a toujours exigé que le rapport de commissariat aux comptes soit signé par Mr Ben Ahmed, jusqu'à l'assemblée générale de Juin 2006. Enfin, il est à noter que :

- les états financiers de 2009, ne sont pas encore prêts (Nov 2009)
- les états financiers de 2008 et 2009, suite à une récession, n'ont pas dépassé 2 limites chiffrées de niveau 1.
- en début 2006 BAY Consulting a intégré un nouvel associé expert comptable membre de l'OECT, Mlle Elloumi.
- il est décidé que le signataire devienne Mlle Elloumi pour les rapports CAC de Sweet Dreams de 2007 et suivants.
- Mr Azouzi a toujours exigé de Mr Ben Ahmed que l'équipe d'audit reste inchangée pour réduire la perte de temps du personnel de Sweet dreams lors des investigations du CAC et Mr Ben Ahmed a toujours accepté cette exigence.
- Toute AGO Sweet Dreams de nomination de CAC de l'année N, le nomme pour N, N+1 et N+2.

Cochez les cases vraies :



Les états financiers de 2008 et 2009 sont dispensés d'audit légal en application de l'exception relative à l'Alinéa 2 tiret 3 de l'Article 13 du CSC.



Mme Yousfi et Mr Ben Ahmed auraient dû s'associer avec un 3ème associé EC membre de l'OECT, et signer les rapports de CAC Sweet Dreams pour les exercices 2001 à 2009, et même jusqu'à 2010, et aurait dû changer l'équipe intervenante, pour que ces rapports restent réglementaires.



Les rapports signés par BAY de 2006 à 2009 sont des rapports d'audit libre.



Tous les rapports de CAC par BAY Consulting, signés, pour les exercices comptables 2001 à 2006 ne sont pas réglementaires puisque BAY Consulting ne comporte que deux Experts comptables membres de l'OECT comme associés en BAY.



Le rapport de CAC - BAY Consulting (signé par Mlle Elloumi) pour l'exercice 2009 est légitime

DIVERS CAS : Lire les données pour chaque cas et répondre aux 2 questions posées sur la base de la loi 2005-96 et du décret 2006-1546, (annexes 3 A et 3 B) :

	1	2	3	4	5	6	7
Forme juridique	SA	SàRL	SNC	SNC	SNC	SA	SA cotée
Activité	Commerciale	Commerciale	Civile	Commerciale	Commerciale	Commerciale	Commerciale
Etats financiers clos	31/12/2005	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2006	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2006
Capital Social	32 000	32 000	32 000	32 000	32 000	19 000	XXXX
Total Brut du Bilan	302 000	302 000	302 000	302 000	95 000	302 000	95 000
Total Produits ht	2 532 000	2 532 000	2 532 000	2 532 000	2 532 000	2 532 000	259 000
Nb moyen d'employés	19,2	19	19,68	9,35	9	19,03	9,8
Q1: CAC / Audit Libre ?	CAC	Audit Libre	Audit Libre	CAC	Audit Libre	Audit Libre	CAC
Q2: Choix TC/EC possible ?	EC/TC	EC/TC/Cpt/Consultant	EC/TC/Cpt/Consultant	EC/TC	EC/TC/Cpt/Consultant	EC/TC/Cpt/Consultant	EC

Fin de la Série 1 - QCM - Audit